





Déclaration EU de conformité

Nous, **ALBIRO SA**, **Dorfgasse 14**, **CH-3454 Sumiswald**, déclarons par la présente, que l'EPI décrit ci-dessous

Modèle N°:	Article N°:	Ordre N°:	Description :
1211 / 2010118	11001029	20032092 20035178 20035979 20037766 20038536 20057159 20061298 20062138 20064631	Wikland pantalon de travail 1211 EN ISO 20471 cl.1

Matière principale :	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
	200576 Warntec	HV-rouge	85% polyester-15% coton

Matière contrastante:	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
	200513	anthracite	65% polyester-35% coton

Matière réfléchissante :	Article N°:	Couleur :	Type de produit / largeur de bande :
	9910	argenté	Tissu 50mm

est conforme aux exigences applicables de la législation d'harmonisation pertinente du règlement (UE) 2016/425, mise en oeuvre par les normes harmonisées EN ISO 13688:2013 - Vêtements de protection - Exigences générales, EN ISO 20471:2013/A1 - Vêtements à haute visibilité - Méthodes d'essai et exigences (classe 1),

et est identique avec l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen EU de type N° ZH625 122863, valable jusqu'au 31.01.2022,

délivrée par l'organisme de certification agréé pour les produits :

TESTEX AG, Institut suisse de contrôle textile, Gotthardstrasse 61, CH-8027 Zürich Numéro d'identification : 1726

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Lieu et date : ALBIRO SA

Sumiswald, le 04.07.2018

Lukas Loosli Direction Karin Spahr Technicien du vêtement



